



INFORMATIONS COMMUNE DE VAL-DE-TRAVERS

ÉDITO

DÉCOUVERTES INSOLITES À LA CARTE CE SAMEDI DANS TOUS NOS VILLAGES

Ce samedi 20 novembre, quinze lieux emblématiques de la région ouvrent spécialement leurs portes avec un programme à base de visites exclusives, d'ateliers et de démonstrations. Pour ceux qui voudraient presque tout voir et presque tout faire, voilà à quoi ressemblerait le programme :

9 h - rendez-vous aux Verrières pour comprendre comment graffiti peut rimer avec Bourbaki.

10 h - direction Fleurier pour révéler ses talents cachés de peintre ou de sculpteur.

11 h - détour par Saint-Sulpice pour découvrir le monde des ferroviathes ou par Noiraigue pour se remettre au tricot à la Maison de l'Industrie. Pause. On reprend des forces dans un des restaurants partenaires.

Puis tout s'enchaîne à nouveau : 13 h - marcher dans Môtiers avec Art en plein air qui joue les prolongations.

14 h - admirer les Tableaux pittoresques de la Suisse au Musée Rousseau à Môtiers.

15 h - découvrir les coulisses de l'exposition temporaire du Musée régional.

16 h - profiter d'une avant-première de l'exposition Asphalt Story aux Mines d'Asphalte.

17 h - vivre une préparation de concert à la Chapelle aux Concerts à Couvet.

18 h - préparer un cabaret au théâtre des Mascarons et finalement :

19 h - se détendre avec un concert par Hors-Tribu

puis le film Lynx à 20 h au Colisée à Couvet.

Rien de moins. Cerise sur le gâteau ? Tout cela est gratuit ou à prix libre. Alors faites votre propre programme sur myvaldetravers.ch ou avec le programme encarté dans le précédent numéro du Courrier et (re)découvrez toute la vie qui anime nos villages.

Bon samedi à tous !



MANGER ÉQUILIBRÉ ET BON MARCHÉ

Visant à donner des conseils utiles pour une nutrition saine et à petits prix, un atelier est proposé à Fleurier par la Fédération romande des consommateurs, sur mandat du service cantonal de la santé publique et avec l'appui de Pro Senectute Arc jurassien et de la commune de Val-de-Travers. Il se tiendra le lundi 29 novembre, de 9 h 30 à 11 h, à la salle Fleurisia. Inscriptions indispensables auprès de CORA, au 032 886 46 20 (mardi-vendredi, 9 h-12 h).

L'atelier sera animé par une diététicienne diplômée et par la présidente

de la FRC Neuchâtel. Il abordera plusieurs thèmes, de la composition des assiettes aux apports des nutriments, en passant par l'étiquetage des produits et les différents labels existants.

Proposé pour la première fois dans le canton, cet événement s'inscrit dans le cadre des politiques communale et cantonale en faveur des seniors et de la promotion de la santé. Il bénéficie du soutien du service cantonal de la santé publique par son office de la promotion de la santé et de la prévention.

MISES À L'ENQUÊTE



Les nouvelles mises à l'enquête publique, sont à consulter au service de l'urbanisme à Couvet. Plus d'informations : www.vdt.ch/page/mises-lenquete-publique

Adresses

Fleurier – Rue du Grenier 9
Boveresse – Fonds-des-Sagnettes 3
Travers – Rue Sandoz-Travers 7
Couvet – Rue de la Gare 13A
Fleurier – Rue de l'Hôpital 16
Couvet – Rue Emer-de-Vattel 7

Date limite opposition

29 novembre 2021
29 novembre 2021
29 novembre 2021
29 novembre 2021
6 décembre 2021
6 décembre 2021

VOS COLLABORATEURS COMMUNAUX

PRÉSCOLAIRE COUVET 2-3 ANS

Le « groupe des verts » de la crèche de Couvet se présente.

Dans l'attente de la construction prochaine de leurs nouveaux locaux en contrebas de la place des collèges à Couvet, l'équipe éducative du « groupe des

verts » est installée au rez-de-chaussée du bâtiment Edouard-Dubied 2. Elle s'occupe d'un maximum de quatorze enfants de 2 à 3 ans, depuis 6 h 30 le matin jusqu'à 18 h le soir, du lundi au vendredi, avec des activités aussi diverses et variées qu'animées comme la confection de gâteaux !



De gauche à droite : Andrea Simonin, éducatrice de l'enfance et responsable du groupe ; Noémie Pointet, apprentie ; Andrea Alves, éducatrice de l'enfance, et Mélissa Jordan, collaboratrice de crèche. (22/24) ©Tam Berger

INFOS PRATIQUES

VOTATIONS DU 28 NOVEMBRE

Le Conseil communal recommande à la population de Val-de-Travers de voter par correspondance. Il sera toutefois toujours possible de vous rendre au bureau de vote de Fleurier (rue du Temple 8) entre 10 h et 12 h le dimanche 28 novembre. La carte de vote est obligatoire pour pouvoir prendre part au scrutin.

Vote par correspondance

Votre carte de vote doit contenir votre date de naissance et signature. N'oubliez pas **d'affranchir** l'enveloppe si vous l'envoyez par la poste, sans quoi votre vote ne pourra pas être pris en considération. À envoyer au plus tard le jeudi 25 novembre en courrier A. Par ailleurs, vous avez la possibilité de **déposer votre enveloppe de vote dans l'urne ou la boîte aux lettres de votre village, jusqu'au dimanche matin à 10 h.**

Renseignements

www.ch.ch/fr/democratie/votations
Administration communale : 032 886 43 00 selon les horaires suivants : Lundi à jeudi 8 h 30 - 12 h et 13 h 30 - 17 h. Vendredi 7 h 30 - 15 h (non-stop).

En sus des notices explicatives fédérale et cantonale, les électriciens et

électriciens ont la possibilité de se documenter sur les sites Internet suivants : www.swiss.vote et www.easyvote.ch

EXTENSION DU RÉSEAU FIBRE OPTIQUE DÈS LE PRINTEMPS 2022

Les propriétaires des immeubles concernés au centre des villages de Buttes et de Saint-Sulpice ainsi que la partie ouest de Fleurier seront approchés en direct afin de procéder au raccordement. Swisscom est aux commandes pour ce qui est du déploiement de la fibre au Val-de-Travers, mais la population peut ensuite choisir librement les services parmi différents opérateurs qui proposent des produits sur le réseau Swisscom. Dès l'automne 2022, les premiers résidents de la commune pourront ainsi se raccorder à la fibre optique s'ils le souhaitent.

ARRÊTÉ CONCERNANT L'OUVERTURE DES MAGASINS

Les magasins de la commune de Val-de-Travers pourront demeurer ouverts les

vendredi 26 novembre 2021 - jusqu'à 21 h
mercredi 22 décembre 2021 - jusqu'à 20 h

EN BREF

RÉCEPTION DES NOCES D'OR

Le samedi 6 novembre dernier, vingt couples ont participé au traditionnel repas des Noces d'or en compagnie du Conseil communal. Mariés en 1970 ou en 1971, les participants ont eu l'occasion de passer un bon moment dans la salle Fleurisia. Musique et bons mets ont accompagné cette journée que la Commune célèbre chaque année avec enthousiasme. Souvenirs, présentation de photographies de mariage et bonne humeur ont animé les grandes tables. Une belle fête, assurément !

D'autre part, le Conseil d'État a autorisé l'ouverture des commerces le dimanche 19 décembre 2021. Ces derniers sont autorisés à ouvrir ce jour-là durant un maximum de sept heures entre 9 h et 18 h, selon l'article 8, alinéa 3 de la loi cantonale sur les heures d'ouverture des commerces.

